

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 3 octobre 2019 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Audrey Bédard
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Mario Chiasson
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

153-10-19

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Comptes fournisseurs au 3 octobre 2019
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
 - 6.1 - Service incendie
 - 6.2 - Sécurité civile
 - 6.3 - Renouvellement des conduites
 - 6.4 - Pépîne
 - 6.5 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018
 - 6.6 - Vidange des boues / usine d'épuration
 - 6.7 - Vidange des roulottes
 - 6.8 - Éco-centre
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
 - 7.1 - Oeuvre des loisirs
 - 7.2 - OMH des Etchemins
 - 7.3 - Terrain / OMH
 - 7.4 - Concierge Centre civique
 - 7.5 - Rôles et responsabilités des élus municipaux
 - 7.6 - Rôle d'évaluation 2020
 - 7.7 - La Voix du Sud
 - 7.8 - Ministère de la Santé et des Services sociaux
 - 7.9 - Projet de coeurs villageois
 - 7.10 - MRC des Etchemins
 - 7.11 - Service d'inspection
 - 7.12 - Formation sur la gestion des matières organiques
 - 7.13 - Régie inter des Etchemins
 - 7.14 - Régie intermunicipale des déchets de CJLLR
 - 7.15 - Mouvement des Aînés
 - 7.16 - Rencontre des élus sur le loisir et le sport
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - FQM
 - 8.2 - Moulin La Lorraine
 - 8.3 - COBARIC
 - 8.4 - Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
 - 8.5 - Mini-Scribe

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Linda Gosselin,
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

- 7.13 Régie inter des Etchemins
- 7.14 Régie inter des déchets de CJLLR
- 7.15 Mouvement des Aînés
- 7.16 Rencontre des élus sur le loisir et le sport

ADOPTÉE

154-10-19

3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019

Le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2019 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

155-10-19

4.1 - Comptes fournisseurs au 3 octobre 2019

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 3 OCTOBRE 2019

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C1900468	HYDRO-QUEBEC	913,22	913,22
C1900468	HYDRO-QUEBEC	32,33	32,33
C1900468	HYDRO-QUEBEC	434,81	434,81
C1900468	HYDRO-QUEBEC	200,02	200,02
C1900469	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	68,10	68,10
C1900470	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	330,93	330,93
C1900471	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	830,30	830,30
C1900472	BELL MOBILITÉ INC.	67,74	67,74
C1900473	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	2 150,25	2 150,25
C1900474	HYDRO-QUEBEC	505,89	505,89
C1900475	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
	MARIO LAPIERRE	390,06	390,06
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	612,38	612,38
	PIERRE FOURNIER	840,00	840,00
C1900476	GILLES VEZINA	183,76	
C1900477	MARIO LAPIERRE	200,00	
C1900478	LUC DEBLOIS	150,00	
C1900479	AON HEWITT	3 719,00	
C1900480	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	9 440,07	
C1900481	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	3 208,55	
C1900481	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	413,36	
C1900482	SSQ GROUPE FINANCIER	4 002,84	
C1900483	SOGETEL INC.	460,57	
C1900484	GROUPE CT	1 418,79	
C1900485	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	296,64	
C1900485	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	5 985,60	

C1900486	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	16,00	
C1900487	MRC DES ETCHEMINS	62,99	
C1900488	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	165,17	
C1900489	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	2 356,81	
C1900489	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	4 955,43	
C1900489	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	16 690,92	
C1900490	HYDRO-QUEBEC	1 964,17	
C1900491	PAGES JAUNES INC.	84,80	
C1900492	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	698,71	
C1900493	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	700,09	
C1900494	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	681,50	
C1900495	SERGE CARRIER ET FILS INC.	123,64	
C1900495	SERGE CARRIER ET FILS INC.	1 208,54	
C1900496	LOCATION DE BEAUCE INC.	212,65	
C1900497	M.R.C. DE BELLECHASSE	1 575,60	
C1900498	UAP INC.	75,84	
C1900499	ULTRAMAR ÉNERGIE	764,53	
C1900499	ULTRAMAR ÉNERGIE	4 531,69	
C1900500	EUROFINS ENVIRONEX	190,20	
C1900500	EUROFINS ENVIRONEX	75,63	
C1900501	M.R.C. DES ETCHEMINS	2 065,57	
C1900502	EMCO DISTRIBUTION LTEE	510,65	
C1900502	EMCO DISTRIBUTION LTEE	1 748,01	
C1900503	JÉRÔME LABONTÉ	135,00	
C1900504	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	1 058,23	
C1900505	PRODUITS SANITECH	116,84	
C1900506	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	149,47	
C1900506	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	52,29	
C1900506	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	312,73	
C1900507	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	1 596,95	
C1900508	FRÉDÉRIK LAPOINTE	118,00	
C1900508	FRÉDÉRIK LAPOINTE	150,00	
C1900509	RÉJEAN LABONTÉ	272,00	
C1900510	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C1900511	ENGLOBE CORP.	988,15	
C1900512	LGC PRO LOGISTIQUE S.E.N.C.	80,37	
C1900513	WILLIAM ZACHARIE	300,00	
C1900514	RÉGIE INCENDIE SECTEUR EST DES ETCHEMINS	33 759,26	
C1900515	DICOM EXPRESS	15,29	
C1900516	LA BOULONNERIE	287,36	
C1900517	RJ DUTIL	283 383,54	
C1900518	GILLES NADEAU	758,19	
	TOTAL	402 076,38	7 516,03
	SOLDE À PAYER	394560,35	
	ENCAISSE	-155192,04	

NOTE: TRAVAUX: 727 870\$

Sur une proposition de André Ferland,
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

156-10-19

6.1 - Service incendie

Attendu qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal, une régie intermunicipale dresse son budget pour chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption avant le 1er octobre à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa juridiction;

Attendu qu'en vertu de ce même article, les prévisions budgétaires d'une régie intermunicipale doivent être adoptées, par résolution, par au moins les deux tiers des municipalités membres;

Attendu que les prévisions budgétaires de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins nous ont été transmises avant le 1er octobre 2019;

Il est proposé par Audrey Bédard,
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prévisions budgétaires de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

6.2 - Sécurité civile

Le directeur général informe les membres du conseil que le dossier relatif à la préparation du plan de sécurité suit son cours et que ce dossier devrait être prêt pour le 9 novembre.

Notre prochaine rencontre sera orientée sur l'évaluation des investissements à réaliser pour la mise en place de ce plan.

157-10-19

6.3 - Renouvellement des conduites

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le financement temporaire d'un montant de 650 000\$ accordé à la Municipalité de Sainte-Justine dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer ce financement temporaire pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

6.4 - Pépîne

Le conseil municipal convient de faire évaluer les réparations à réaliser sur la pépîne par Nortrax afin de pouvoir prendre une décision éclairée dans ce dossier.

6.5 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018

Les fichiers de ce dossier ont été transmis au MAMH le 30 septembre et le directeur général est en attente du retour de ces fichiers pour compléter le bilan de l'eau.

6.6 - Vidange des boues / usine d'épuration

Des analyses de boues devront être effectuées avant d'aller plus loin dans ce dossier.

6.7 - Vidange des roulottes

Le conseil convient de ne pas investir davantage sur ce service et de laisser les installations en place à l'usine d'épuration.

6.8 - Éco-centre

Le conseil municipal serait disposé à ouvrir l'éco-centre les mercredis soir du mois de mai et ce, afin de permettre aux personnes d'être en mesure de venir porter les résidus ramassés lors du nettoyage et de l'entretien de leur terrain.

7 - QUESTIONS DIVERSES

7.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs.

158-10-19

7.2 - OMH des Etchemins

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation des Etchemins, l'Office municipal d'habitation de Saint-Odilon-de-Cranbourne et l'Office municipal d'habitation de Saint-Joseph-de-Beauce ont demandé l'autorisation au ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société du Québec de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités de Lac-Etchemin, de Saint-Camille-de-Lellis, de Sainte-Justine, de Saint-Louis-de-Gonzague, de Saint-Luc-de-Bellechasse, de Saint-Magloire, de Sainte-Sabine, de Saint-Odilon-de-Cranbourne et de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce un projet d'entente de regroupement des trois offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation des Etchemins, l'Office municipal d'habitation de Saint-Odilon-de-Cranbourne et l'Office municipal d'habitation de Saint-Joseph-de-Beauce présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation des Etchemins, l'Office municipal d'habitation de Saint-Odilon-de-Cranbourne et l'Office municipal d'habitation de Saint-Joseph-de-Beauce suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE

159-10-19

7.3 - Terrain / OMH

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine vend à la Société d'habitation du Québec le lot 3 915 848 du cadastre du Québec d'une superficie de 280,9 m² ou 3023,7 pi² et ce, pour la somme de ,50 cent le pied carré;

QUE le maire et le directeur général soient par la présente autorisés à signer le contrat à intervenir entre la Société d'habitation du Québec et la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

7.4 - Concierge Centre civique

Le conseil municipal est informé que Josée Deblois quittera son emploi de concierge au Centre civique. Cette offre d'emploi sera publiée dans le Langevinette.

7.5 - Rôles et responsabilités des élus municipaux

Monsieur le maire désire faire une mise au point sur le rôle des conseillers municipaux notamment sur le fait que ceux-ci ne peuvent exercer leurs pouvoirs que durant les assemblées du conseil.

Individuellement et en dehors de ces assemblées, ils ne peuvent prendre des décisions au nom de la municipalité ni intervenir dans son administration courante.

7.6 - Rôle d'évaluation 2020

Le rôle d'évaluation déposé en septembre passe de 131 018 400\$ à 132 201 400\$ en hausse de 1 183 000\$.

7.7 - La Voix du Sud

Le conseil convient d'attendre au printemps prochain pour la publication de son cahier spécial dans le journal La Voix du Sud.

7.8 - Ministère de la Santé et des Services sociaux

Cette lettre a pour but d'informer le conseil que le ministre de la Santé et des Services sociaux est heureux d'annoncer un nouvel appel de propositions de projets dans le cadre du programme de financement de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux.

7.9 - Projet de Coeurs villageois

Le conseil municipal ne pense pas que ce projet de Coeurs villageois s'applique à notre municipalité.

7.10 - MRC des Etchemins

Cet item vise à préciser la règle interne de la MRC pour la planification de l'horaire du service d'inspection régionale.

160-10-19

7.11 - Service d'inspection

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE dans le cadre de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins, le conseil municipal de Sainte-Justine

réserve 230 heures d'inspection pour l'année 2020.

ADOPTÉE

7.12 - Formation sur la gestion des matières organiques

Une formation régionale de Recyc-Québec sur la gestion des matières organiques aura lieu à St-Georges le 30 octobre.

161-10-19

7.13 - Régie inter des Etchemins

Attendu qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal, une régie intermunicipale dresse son budget pour chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption avant le 1er octobre à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa juridiction;

Attendu qu'en vertu de ce même article, les prévisions budgétaires d'une régie intermunicipale doivent être adoptées, par résolution, par au moins les deux tiers des municipalités membres;

Attendu que les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins nous ont été transmises avant le 1er octobre 2019;

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

162-10-19

7.14 - Régie intermunicipale des déchets de CJLLR

Attendu qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal, une régie intermunicipale dresse son budget pour chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption avant le 1er octobre à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa juridiction;

Attendu qu'en vertu de ce même article, les prévisions budgétaires d'une régie intermunicipale doivent être adoptées, par résolution, par au moins les deux tiers des municipalités membres;

Attendu que les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale des déchets de CJLLR nous ont été transmises avant le 1er octobre 2019;

Il est proposé par Audrey Bédard,
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale des déchets de CJLLR pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

163-10-19

7.15 - Mouvement des Aînés

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 150\$ au Mouvement des Aînés à titre de remboursement pour le vin d'honneur lors du dîner des jubilaires qui aura lieu le 13 octobre au Centre civique.

ADOPTÉE

7.16 - Rencontre des élus sur le loisir et le sport

Le conseil autorise le directeur des loisirs ou le directeur général à participer à cette rencontre sur le loisir et le sport avec la ministre Isabelle Charest qui aura lieu à Sainte-Marie le 10 octobre à Sainte-Marie.

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - FQM

La correspondance de la FQM a été transmise aux membres du conseil.

8.2 - Moulin La Lorraine

La programmation automnale du Moulin La Lorraine est remise aux membres du conseil.

8.3 - COBARIC

Aucun membre du conseil ne participera au cocktail dinatoire offert à l'occasion du 25e anniversaire du Cobaric.

8.4 - Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

Le dépliant du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale est remis au conseil et une publicité à cet effet sera publiée dans le Langevinette.

8.5 - Mini-Scribe

La revue Mini-Scribe de l'ADMQ est remise au conseil municipal.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

164-10-19

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 22h00.

ADOPTÉE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PRÉSIDENT

